

La Chine pose un dilemme à l'industrie des machines textiles suisse



La plupart des grandes entreprises helvétiques de machines textiles ont une production locale en Chine et n'y exportent depuis la Suisse que des composants haut de gamme. © Keystone / Gaetan Bally

Face aux accusations de travail forcé dans la chaîne du vêtement au Xinjiang, les liens et la dépendance des fabricants suisses de machines textiles vis-à-vis de la Chine posent d'épineuses questions.

Ce contenu a été publié le **09 avril 2021**

En 2014, année de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine, un groupe de membres de l'industrie ont visité des égreneuses de coton et des filatures au Xinjiang (ouest de la Chine). Un représentant de l'entreprise suisse Uster Technologies se trouvait parmi eux. Le voyage comprenait une visite avec le commandant adjoint de Xinjiang Construction and Production Corps, aussi connu sous le nom de XPCC.

Au cours des années qui ont suivi, l'industrie des machines textiles helvétique a tiré profit de l'expansion de la production textile au Xinjiang. Les données douanières montrent qu'en 2017, la Suisse était le principal exportateur de composants pour machines à tisser et à tricoter vers cette région.

C'était deux ans avant que soient publiés les «[China Cables](#)[Lien externe](#)»: cette fuite de documents du Parti communiste chinois a révélé des informations sur une campagne de répression présumée soutenue par l'État à l'encontre des Ouïghours et d'autres minorités ethniques dans la province de Chine occidentale, incluant du travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement textile.

Le gouvernement américain a décidé des sanctions à l'encontre de XPCC et certains fabricants de vêtements à la suite de ces accusations. Des marques comme [Nike](#) et [H&M](#) se sont attiré les foudres des consommateurs pour avoir exprimé leurs préoccupations concernant la situation et s'être engagées à ne pas acheter de coton du Xinjiang.

Habituellement discrètes, des entreprises suisses telles que Rieter et Uster, qui vendent des machines textiles à des usines en Chine y compris dans cette région, sont désormais confrontées à des questions difficiles concernant la forte dépendance de l'industrie vis-à-vis du géant asiatique.

Un marché de niche

Difficile de savoir combien de machines textiles suisses finissent au Xinjiang. Les données, obtenues auprès de l'Observatoire de la complexité économique (OEC), montrent que la province a importé de Suisse des machines de tous types à hauteur de 6,4 millions de dollars (6 millions de francs) en 2019, ce qui fait du pays alpin le 37^e exportateur de machines dans la région.

En ce qui concerne les machines dédiées au textile, les données montrent que le Xinjiang importe principalement de trois pays: l'Allemagne (26,8 millions de dollars, 46,5%), le Japon (23,4 millions de dollars, 40,6%) et l'Italie (7,4 millions de dollars, 12,8%).

La Suisse est toutefois un exportateur important de composants et d'accessoires pour le tissage et le tricotage industriels. Il s'agit par exemple de ratières, de mécanismes de changement de navettes, de broches ou encore de peignes (regroupés sous le numéro de tarif douanier 8448), utilisés dans les machines à filer, à tisser ou à tricoter.

Selon les données de l'OEC, ces pièces étaient en 2019 le deuxième type de biens helvétiques les plus importés par le Xinjiang (après les imprimantes industrielles). Au cours des trois dernières années, la Suisse en a exporté vers la région autonome pour une valeur d'environ 2 millions de dollars par an.

Bien que le montant total soit faible, la Chine, et le Xinjiang en particulier, dépendent fortement de la Suisse pour des pièces spécifiques. Le tableau ci-dessous montre par exemple que plus de la moitié des «machines auxiliaires pour les métiers à filer, à tisser et à tricoter» importées par la Chine en 2019, et la totalité de celles importées par la province du Xinjiang, venaient de Suisse.

Contenu externe

En 2019, l'Allemagne a été le principal exportateur d'accessoires pour tricoteuses vers le Xinjiang (39,7 millions de dollars, soit plus de 90%). Mais la Suisse a joué un rôle particulièrement important au plus fort de la grande expansion de l'industrie textile du Xinjiang il y a quelques années. En 2017, la Suisse devançait l'Allemagne et représentait environ la moitié de ces exportations vers le Xinjiang.

Selon la Fédération internationale des fabricants de textiles (ITMF), basée à Zurich, les expéditions de machines à filer à rotor vers la Chine ont connu une augmentation massive, passant de 383'000 en 2015 à 634'000 en 2016. «La principale raison est que davantage de capacités de filage ont été délocalisées des régions côtières vers les principales régions productrices de coton de la Chine [occidentale]», a indiqué Christian Schindler de l'ITMF à SWI swissinfo.ch.

Filiales, fusions et acquisitions

Ces données sur les exportations ne reflètent qu'une partie du tableau. Ernesto Maurer, président de l'Association suisse des machines textiles, note dans la [brochure Lien externe](#) du 75^e anniversaire de l'organisation que «grâce à leurs nombreuses filiales internationales, les fabricants suisses de machines textiles contrôlent bien plus [de parts de marché] que ne le révèlent les statistiques douanières nationales».

La plupart des grandes entreprises suisses de machines textiles ont en effet des agents de vente et des filiales produisant localement en Chine, et n'exportent depuis la Suisse que des composants haut de gamme.

En raison du nombre de fusions et d'acquisitions dans le secteur, il est également difficile de savoir où s'opère la production. L'entreprise de machines textiles ITEMA, dont le siège est en Italie, est le résultat de la fusion de plusieurs marques, notamment la suisse Sultex. ITEMA possède des infrastructures de production dans plusieurs pays, dont la Chine, la Suisse et l'Italie. L'entreprise japonaise Toyota Industries a racheté Uster Technologies en 2012.

Certaines entreprises ont été entièrement rachetées par des investisseurs chinois et ne conservent que des bureaux ou des organismes de recherche en Suisse. La société chinoise Ningbo Cixing a racheté la firme suisse Steiger en 2010, l'aidant à devenir l'un des leaders mondiaux des machines à tricoter rectilignes. Une autre entreprise chinoise, Jinsheng, a acheté la marque Saurer, vieille de 150 ans, au groupe Oerlikon en 2012. Dans son rapport annuel 2017, Saurer a indiqué que 37% de ses 4400 employés se trouvaient en Chine, alors que seulement 3% étaient en Suisse.

La même année, [SaurerLien externe](#) a créé une filiale à part entière, Saurer Xinjiang, produisant deux millions de systèmes de cardage, de banc à broches, de filature à bobinage et de filature à rotor pour «répondre à la demande croissante», la production textile s'étant développée dans la région. L'usine a été pleinement opérationnelle en 2019.

Liens avec les fournisseurs

Indépendamment du lieu où elles sont produites, des machines originaires de Suisse sont utilisées dans des usines visées par des sanctions américaines en raison de soupçons de travail forcé. En mai 2019, le [Wall Street Journal](#) a rapporté que des résidents du Xinjiang étaient contraints à participer à des programmes de formation qui envoient des travailleurs dans des usines de la région. Parmi elles, certaines tissaient ou filaient des textiles pour de grandes marques.

Le gouvernement chinois a rejeté ces accusations, assurant que le programme était une campagne de formation de masse visant à sortir le groupe ethnique de la pauvreté et à combattre le terrorisme.

Selon le journal romand Le Temps, le groupe suisse Rieter a vendu en 2019 66 machines Ring Spinning G32, utilisées pour tisser du coton, à la société chinoise Huafu Top Dyed Melange Yarn. Le quotidien rapporte que l'entreprise suisse Uster a également vendu des équipements à Huafu, placée sur la liste noire américaine en 2020.

Une autre société figurant sur cette liste noire, le groupe Esquel basé à Hong Kong, possède des filatures de coton au Xinjiang qui utilisent des équipements d'Uster. Deux de ses usines au Xinjiang, Changji Esquel Textile Co et Turpan Esquel Textile Co. Ltd, ont reçu un label de qualité d'Uster en 2019.

Esquel opère au Xinjiang depuis 1995. Le groupe a [nié les allégationsLien externe](#) de travail forcé, soulignant qu'un audit indépendant n'en avait trouvé aucune preuve. Sur son site, l'entreprise indique que sa filature de Changji est une «usine ultramoderne et hautement automatisée» qui ne nécessite que 45 techniciens, contre 150 employés pour une filature traditionnelle. Certaines des

machines hautement automatisées proviennent de la société suisse Rieter, comme on peut le voir dans cette [vidéoLien externe](#) de la société.

Sollicitée pour davantage de renseignements, Rieter a fait savoir qu'elle ne fournissait pas d'informations sur ses relations commerciales avec des clients précis.

Le rapport annuel 2019 de Saurer indique que son usine du Xinjiang a pris part à un programme du gouvernement local visant à augmenter l'emploi parmi les minorités ethniques, en embauchant 95 employés issus de minorités dans sa nouvelle usine.

«Les employés issus de minorités ethniques de l'usine de l'entreprise à Urumqi sont engagés dans une variété de postes et vont des ouvriers d'atelier aux diplômés universitaires, travaillant dans tous les domaines industriels», a déclaré Saurer en réponse à une demande de précisions.

Shelly Han de la Fair Labour Association (FLA), une ONG créée aux États-Unis pour défendre les droits des travailleurs après les scandales des ateliers clandestins dans les années 1990, ne pense pas que toutes les usines du Xinjiang utilisent le travail forcé, a-t-elle expliqué à SWI swissinfo.ch. Cependant, a-t-elle ajouté, il n'y a aucun moyen de prouver le contraire.

«Nous pensons que les entreprises ne peuvent pas faire preuve de diligence raisonnable au Xinjiang en raison de l'extrême surveillance [exercée par le gouvernement chinois]. Cela signifie que les auditeurs n'ont aucune liberté de mouvement et que les travailleurs ne peuvent pas parler ouvertement», a-t-elle pointé.

En décembre, la FLA a cessé de s'approvisionner au Xinjiang parce que la situation «[défiait] les normes conventionnelles de diligence raisonnable» et qu'elle ne pouvait donc pas exclure le travail forcé. C'est la première fois en 20 ans d'existence que l'association demande à des entreprises avec lesquelles elle travaille, à l'instar d'Adidas ou Patagonia, de ne pas s'approvisionner spécifiquement dans un pays ou une région.

Risques pour la réputation

Dans ce contexte, tout lien commercial avec le Xinjiang ou des soupçons de travail forcé confronte les entreprises à des risques grandissants pour leur réputation. Et il est peu probable que les doutes disparaissent, des travaux récents suggérant des transferts forcés de travailleurs du Xinjiang vers d'autres provinces.

Mais une industrie qui vend des machines, utilisées pendant plusieurs années, peut-elle être considérée comme responsable au même titre qu'une marque qui achète

sans arrêt des tissus ou des t-shirts fabriqués dans un contexte de travail forcé présumé?

Pour Dorothee Baumann-Pauly, du Geneva Center for Business and Human Rights, il suffit d'imaginer quel serait l'impact d'une photo montrant un ouvrier ouïghour assis devant une machine Rieter à la Une d'un grand journal.

«Les entreprises qui vendent des machines dans la région sont confrontées à certaines des mêmes questions que celles qui vendent des technologies susceptibles d'être utilisées pour la surveillance», dit-elle. «Vous devez savoir à qui vous vendez et à quoi cela va servir».

Shelly Han soutient que les fabricants de machines devraient savoir avec qui ils font affaire. «Vous ne contribuez peut-être pas forcément directement aux violations des droits humains, mais vous contribuez à un système qui crée ces violations des droits humains. Et dans le cas du Xinjiang, il s'agit bien d'un système», a-t-elle souligné.

Angela Mattli, de la Société pour les peuples menacés, se demande pour sa part si les entreprises prennent la situation au sérieux.

«En tant qu'entreprise, vous devez avoir une ligne rouge. Vous devez exiger certaines informations de la part de vos partenaires commerciaux en Chine et vous devez avoir des clauses de sortie dans vos contrats». L'ONG suisse a entamé un dialogue sur la situation au Xinjiang avec Swissmem, l'Association de l'industrie suisse des machines.

Qu'en disent les entreprises?

Les fabricants suisses de machines textiles qui ont répondu à SWI swissinfo.ch ont tous communiqué un message similaire: tolérance zéro pour la discrimination ou la violation des droits humains.

Dans une déclaration envoyée par e-mail, Rieter a noté qu'elle «rejette le travail forcé», un principe «ancré dans [son] code de conduite», et qu'elle s'engage «à respecter toutes les lois et réglementations pertinentes» dans l'ensemble de ses relations commerciales.

Saurer se dit «très fière» de s'assurer du respect de «la dignité personnelle, la vie privée et les droits personnels de nos employés».

Uster Technologies a écrit qu'elle «ne travaille qu'avec des partenaires qui traitent leurs employés correctement et se conforment à la législation en vigueur», notamment en s'abstenant d'utiliser le travail forcé. «Nous n'avons jusqu'à présent

jamais été confrontés directement à des circonstances indiquant que l'un de nos clients agissait à l'encontre de notre code de conduite», a ajouté l'entreprise.

Ces firmes n'ont toutefois pas commenté les allégations spécifiques concernant le Xinjiang ni fourni de détails sur la manière dont elles s'assurent que leurs fournisseurs ou clients respectent leurs normes.

Selon Florian Wettstein, professeur d'éthique des affaires à l'Université de Saint-Gall, auteur d'un livre sur la complicité silencieuse, les entreprises doivent se demander quel signal leur présence envoie au monde et si elle légitime les violations des droits humains.

L'importance du marché chinois implique que «les entreprises font extrêmement attention à ce qu'elles disent», a-t-il toutefois ajouté.

Une position délicate

La situation des fabricants helvétiques est particulièrement délicate. La Chine est le troisième partenaire commercial de la Suisse, et la Confédération a été le premier pays occidental à signer un accord de libre-échange avec la superpuissance asiatique.

La Chine a représenté environ 17% des exportations helvétiques de machines textiles en 2019 et 16% en 2020 (474 millions de francs suisses). Le marché chinois est considéré comme essentiel pour aider les exportations pendant la pandémie de Covid-19.

Mais l'industrie est confrontée à une forte concurrence de la Chine elle-même. Les exportations totales de machines textiles suisses ont diminué ces dernières années, alors que le secteur chinois des machines devenait plus sophistiqué et que les entreprises helvétiques établissaient davantage de production locale dans l'Empire du milieu. La plupart des machines textiles sont désormais produites en Chine, par des entreprises chinoises.

«Les concurrents étrangers ne se reposent pas sur leurs lauriers. Ils travaillent pour rester à niveau sur le plan technologique», a déclaré Stefan Brupbacher, directeur de l'organisation faîtière des machines Swissmem. «Interdire aux entreprises suisses de vendre et de desservir la Chine en tant que marché donnerait aux entreprises chinoises et étrangères un gros avantage sur les firmes helvétiques dans un marché florissant». La production chinoise ne sert pas seulement le marché local mais aussi de nombreux autres marchés manufacturiers.

Leviers politiques

L'industrie est sur la corde raide avec la Chine, il est donc peu probable que les entreprises s'expriment ou changent leurs pratiques sans une forme de pression ou de protection politique. C'est d'autant plus vrai depuis que l'on a vu le gouvernement et les consommateurs chinois exercer des représailles à l'encontre de H&M et Nike.

«Ces questions litigieuses en matière de commerce sont du ressort des gouvernements. Les entreprises se concentrent sur la satisfaction des demandes des clients», a déclaré Christian Schindler, de l'ITMF, à SWI swissinfo.ch.

Rieter a également indiqué s'en remettre aux institutions politiques chargées de cette question. «Ce n'est pas à nous d'établir ou de modifier ces règlements ou de prendre parti dans un quelconque discours des gouvernements», a pour sa part répondu un porte-parole d'Uster.

De leur côté, les autorités helvétiques n'ont pas adopté une ligne dure à l'égard de la Chine. Le Parlement et le gouvernement ont récemment rejeté une **proposition** visant à interdire l'importation de marchandises issues du travail forcé, qui aurait été similaire à ce qui est prévu dans la loi américaine sur les tarifs douaniers. L'Union européenne a elle aussi imposé des sanctions individuelles.

Stefan Brupbacher, de Swissmem, doute de l'efficacité des boycotts et des sanctions unilatérales. «Le commerce contribue à favoriser l'émergence d'une classe moyenne. Nous l'avons vu en Chine, où le commerce a permis de sortir des millions de personnes de la pauvreté.»

Le ministère de l'économie suisse a confirmé à SWI swissinfo.ch avoir été en contact et prévoir «un échange avec diverses entreprises de l'industrie des machines textiles sur la situation des droits humains au Xinjiang», mais aucune date n'a été fixée.

Il y a deux semaines, le gouvernement fédéral a publié sa toute première stratégie à l'égard de la Chine, dans laquelle il exprimait son désir de poursuivre le dialogue sur les droits humains avec le géant asiatique. L'ambassadeur de Chine en Suisse a réagi en déclarant que les critiques envoyaient de mauvais signaux et étaient fondées sur de fausses accusations.

Dans une **interview** récente au journal zurichois Neue Zürcher Zeitung, le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis a fait savoir que des sanctions étaient en cours d'analyse mais que la Suisse avait sa «propre politique étrangère».

Ignazio Cassis s'est également déclaré favorable à ce que les entreprises assument la responsabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. «L'État intervient et régleme si les entreprises ne prennent pas leurs responsabilités.»